

Qualiarbre® NEWSLETTER

Qualiarbre® **ALBI**
MA VILLE

CLIMAT ET ECOLOGIE :

Quelles perspectives pour l'arbre urbain en 2050 ?



ALBi

10 ET 11 JUIN 2027

DATES À RETENIR

- 5 novembre 2026 : 5ème rencontre Allée Avenue | Niort
- 12 au 14 janvier 2027 : SIVAL | Angers
- 10 et 11 Juin 2027 : 2ème colloque Qualiarbre | Albi
- 30/11 au 02/12/2027 : Paysalia | Lyon



Qualiarbre : le réseau des arboristes élagueurs certifiés

Après un point sur l'actualité du réseau, ce mois ci, notre newsletter fait un point sur la mise à jour des DUERP suite à la canicule.

En deuxième partie retrouvez un focus sur les arbres après sécheresse.

Et pour finir, notre rubrique sur la biodiversité s'intéresse cette fois à l'Accenteur mouchet.



La vie du réseau : une actualité très dense !

Cette année est dense et 2027 le sera tout autant. Découvrez les projets réalisés et à venir sur les prochains mois !

Qualiarbre®

ZOOM SUR...

Les arbres après sécheresse

La sécheresse affecte particulièrement le végétal. Les arbres ne sont pas épargnés. Quels sont les points de vigilance ?

Nouveaux adhérents

Carnet vert

En 2026 nous avons accueilli 2 nouvelles entreprises dans le 84 : **S.E.S Environnement à Maubec et Yohan Elagage à Bedarrides.**

Bravo à eux pour la réussite de l'audit et leur volonté de faire progresser leurs entreprises et leurs pratiques !



Kit d'intégration

Pour les nouveaux adhérents

Chaque nouvel adhérent qui aura validé l'audit se voit désormais recevoir un kit d'accueil complet composé des éléments suivants :

- **Conférencier A4**
- **Livret d'accueil**
- **Livrets de sécurité x5**
- **Stickers véhicules x2**
- **Exemplaire dossier appel d'offre**
- **Trombinoscope adhérents + carte**
- **Attestation Qualiarbre**
- **Stylos Qualiarbre**
- **Chasuble x1**



Ce kit permet à chaque adhérent de retrouver facilement tous les éléments que peuvent lui apporter la certification Qualiarbre.

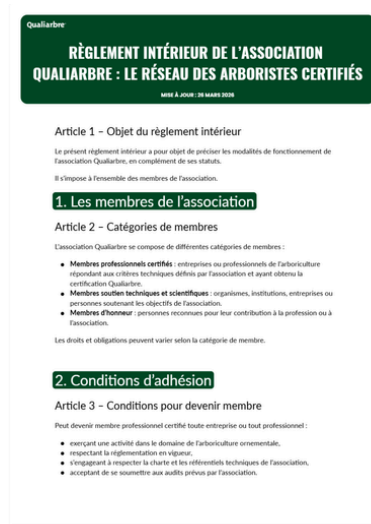
Règlement intérieur

Mise à jour du règlement intérieur

Le règlement intérieur de Qualiarbre a été mis à jour.

Ce nouveau règlement permet à tous les professionnels dont l'activité gravite autour de l'arbre de devenir adhérent Qualiarbre et de bénéficier de la force du réseau.

Lire le règlement





Grille d'audit et référentiel

Notre **grille d'audit a été totalement refondue**. Les critères de notation également.

Nous avons également créé un **référentiel national** de notre audit afin de permettre aux entreprises de connaître exactement les points audités.

Ce référentiel est disponible et appliqué désormais pour les audits.



A noter qu'une nouvelle entreprise aura un audit de contrôle 2 ans après l'audit initial avec un **objectif de réduction de non-conformités mineures**.

Ensuite l'audit sera réalisé tous les 5 ans.

Toutes les entreprises du réseau qui ont été auditées avant 2021 vont donc repasser par la case audit dans les mois à venir, le temps que tout ceci se mette en place.

[Lire le référentiel](#)



Evènement

Le colloque Qualiarbre 2027 se prépare !

Les 10 et 11 juin 2027, Qualiarbre donnera rendez-vous aux professionnels de l'arbre d'ornement à Albi, pour deux journées consacrées à une question qui nous concerne tous :

CLIMAT & ÉCOLOGIE : quelles perspectives pour l'arbre urbain en 2050 ?

Face aux évolutions climatiques, aux épisodes de sécheresse, aux fortes chaleurs et aux nouvelles attentes en matière de biodiversité, l'arbre urbain est au cœur de nombreux questionnements.

Comment choisir les essences de demain ?

Comment mieux gérer l'eau et les sols ?

Quelle place pour la biodiversité ?

Comment accompagner les arbres face aux évolutions du climat ?

Pendant deux jours, experts, chercheurs et professionnels partageront leurs connaissances et leurs expériences autour de ces enjeux.

Au programme : des conférences, une table ronde, des échanges entre professionnels et des temps de convivialité, dans un cadre privilégié à Albi.

La billetterie est ouverte !

Profitez du tarif préférentiel de 170 € jusqu'au 31 octobre 2026, au lieu de 200 €.



Rendez-vous les 10 et 11 juin 2027 à Albi !

[Je réserve ma place](#)



Canicule, avez-vous mis à jour votre DUERP ?

Les épisodes caniculaires successifs de cet été ont été particulièrement éprouvants pour nos métiers. Face à cet épisode qui sera de moins en moins exceptionnel, les entreprises se sont adaptées :

Modification des horaires, hydratation intense, durée du temps de travail ...

Mais avez-vous penser à mettre votre DUERP à jour ?

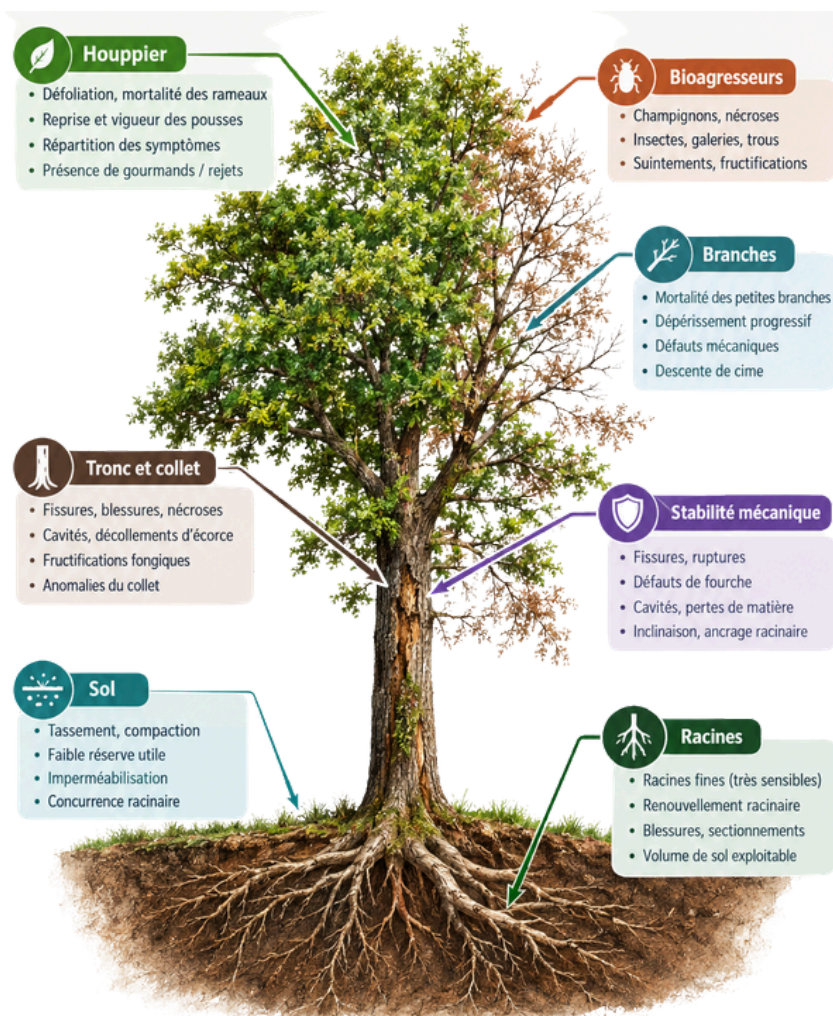
VOICI 15 RISQUES À INTÉGRER DANS LES DUERP DES ENTREPRISES AVEC DES RECOMMANDATIONS CONCRÈTES !

RISQUE	RECOMMANDATION
RISQUE CHALEUR	Adapter les conditions de travail dès les épisodes de forte chaleur et prévoir des pauses régulières dans un espace ombragé.
DÉSHYDRATATION	Mettre à disposition de chaque salarié une quantité suffisante d'eau potable fraîche, facilement accessible sur le chantier.
RAYONNEMENT UV	Privilégier les horaires limitant l'exposition solaire et mettre à disposition des protections adaptées : vêtements couvrants, lunettes et protection solaire.
TRAVAIL EN HAUTEUR PAR FORTE CHALEUR	Limiter la durée des interventions en hauteur et prévoir des pauses régulières avec retour au sol et récupération à l'ombre.
EPI ET CHALEUR	Vérifier l'adaptation des EPI aux fortes chaleurs et organiser des pauses permettant leur retrait lorsque les conditions de sécurité le permettent.
UTILISATION DES MACHINES	Suspendre l'utilisation des machines en cas de fatigue, baisse de vigilance ou diminution des capacités physiques du salarié.
FATIGUE / VIGILANCE	Mettre en place une surveillance mutuelle entre les salariés et interrompre toute tâche dès l'apparition de signes de fatigue inhabituelle.
TRAVAIL ISOLÉ	Interdire les interventions isolées à risque et mettre en place un moyen de communication permettant une alerte rapide en cas de problème.
ORGANISATION DES SECOURS	Formaliser une procédure d'urgence précisant l'alerte, la localisation du chantier, l'accès des secours et l'évacuation d'un grimpeur.
CONDUITE ET DÉPLACEMENTS	Prévoir des temps de récupération avant la conduite et maintenir une température acceptable dans l'habitacle des véhicules.
SÉCHERESSE ET ÉTAT DES ARBRES	Renforcer l'évaluation préalable de l'état sanitaire et mécanique des arbres après une période prolongée de sécheresse ou de forte chaleur.
STABILITÉ DU SOL / ANCRAGE	Vérifier avant intervention la stabilité du terrain et l'éventuelle présence de signes de mouvement ou de déchaussement des arbres.
RISQUE INCENDIE	Vérifier les restrictions locales liées au risque incendie et reporter les travaux susceptibles de générer un départ de feu lorsque les conditions l'exigent.
ORAGES / VENT / PHÉNOMÈNES MÉTÉO	Consulter les prévisions météorologiques avant et pendant le chantier et suspendre les travaux en hauteur dès que les conditions deviennent dangereuses.
ORGANISATION DU TRAVAIL ET HORAIRES	Adapter les horaires pour privilégier les périodes les moins chaudes et reporter les travaux physiques les plus exigeants aux heures fraîches.

Cet été a fait souffrir la végétation, les arbres ne sont pas épargnés

Le retour des pluies ne signifie pas la fin du risque. Du sol à la cime, plusieurs signes doivent être analysés pour évaluer la santé et la stabilité de l'arbre.

Voici les points de vigilance sur l'arbre après sécheresse :



Le bon réflexe : observer, analyser, anticiper !

Et n'oublions pas que chaque arbre est unique : l'intensité des symptômes, leur évolution et le risque associé dépendent de l'essence, de son âge, de son environnement et de son historique.

Les principaux points à surveiller à court / moyen et long terme sont :

- la perte éventuelle de conductivité hydraulique du xylème ;
- la mortalité différée des rameaux et des branches ;
- l'état et le renouvellement du système racinaire ;
- la capacité de reprise du houppier ;
- la croissance de l'année suivante ;
- les réserves et la capacité de récupération ;
- l'apparition ou l'aggravation de bioagresseurs ;
- l'intégrité du collet et de l'ancrage ;
- les défauts mécaniques nouvellement révélés ;
- l'évolution du risque en fonction des cibles.

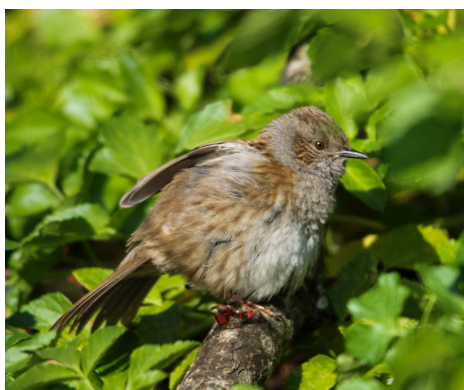
L'Accenteur mouchet

Les petits habitants de nos jardins sont au cœur de notre attention lors des travaux d'élagage ou d'abattage. Découvrons en plus sur le l'accenteur mouchet.

Même en dehors de la période de nidification nous demandons aux arboristes d'intervenir avec un maximum de précaution.

- Inspection minutieuse des haies et branches avant intervention
- Report obligatoire de l'intervention en cas de présence d'un nid actif

L'Accenteur mouchet



Comment le reconnaître ?

Taille : 13 / 14 cm

L'Accenteur mouchet est une espèce commune, parfois confondue avec le Moineau domestique, en raison de son aspect global gris.

Le mâle et la femelle sont identiques. L'adulte a les parties supérieures brunes striées de brun clair et plus foncé sur le manteau et le croupion. Les ailes et la queue sont brun foncé. On distingue une barre alaire fine de couleur chamois. La tête et les parties inférieures sont gris-bleuté, excepté les flancs brunâtres striés de brun foncé. Le dessous des ailes est gris-bleu.

Sur la tête, le front et la calotte sont bruns et striés de brun plus foncé, rejoignant ainsi la couleur du manteau. La face est gris-bleu avec les joues brunes striées comme la calotte. On peut voir un large sourcil gris-bleu.

Le bec fin est noirâtre, avec la base de la mandibule inférieure rougeâtre. Les yeux sont brun-roux. Les pattes et les doigts sont brun-rouge.

Habitat

Son habitat d'origine est la forêt de conifères. L'Accenteur mouchet se trouve dans les boisements de conifères, mixtes ou de feuillus. Il fuit la futaie dense et apprécie les fourrés des coupes et des clairières. Il fréquente les parcs et jardins, les haies, les buissons denses et touffus. Il s'observe sur les pelouses, dans l'ombre des arbustes et des buissons. En France, l'espèce est répandue partout sauf sur le littoral de la Méditerranée.

Biologie, reproduction

Le nid est placé à moins d'1,5 m du sol dans un buisson ou un arbuste, souvent un petit conifère. Il se compose de mousses et d'herbes sèches, avec un soubassement de quelques brindilles.

La femelle couve 3 à 6 œufs turquoise vif pendant 13 à 14 jours. Le séjour au nid dure 10 à 14 jours. Les jeunes accenteurs sont surtout nourris d'insectes et quittent généralement le nid avant d'être complètement emplumés. Le couple mène généralement à terme deux nichées par saison.

Alimentation

En été, il capture des insectes au sol ou dans la végétation basse, des larves et d'autres petits invertébrés. L'Accenteur mouchet n'attrape jamais d'insectes en vol, mais lorsqu'il explore les taillis, il prélève tous les petits invertébrés qu'il peut trouver. En hiver, il se nourrit presque exclusivement de petites baies et de graines. En effet, l'élément végétal prend une importance particulière en hiver, lorsque les oiseaux ne trouvent plus d'invertébrés. À la différence des vrais oiseaux insectivores, les accenteurs possèdent un jabot dans lequel les graines avalées se ramollissent. L'accenteur se rapproche alors des mangeoires, mais reste au sol pour glaner quelques graines tombées au sol, sans jamais se poser sur les mangeoires.

***VOUS AVEZ AIMÉ CE CONTENU ?
N'HÉSITEZ PAS À...***



RÉAGIR



COMMENTER



PARTAGER

... ET À NOUS SUIVRE !

Qualiarbre®